

1. Record Nr.	UNINA9910131215003321
Autore	Hoang Pierre
Titolo	Le mariage chinois au point de vue legal / / Pierre Hoang
Pubbl/distr/stampa	Chicoutimi : , : J.-M. Tremblay, , 2007
ISBN	1-4123-5881-7
Descrizione fisica	1 online resource (271 pages)
Collana	Classiques des sciences sociales
Disciplina	346.5101602632
Soggetti	Marriage law - China
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Nota di contenuto	<p>ARTICLE-- I. Lois generales du contrat de mariage. -- II. Des fiancailles et des presents de fiancailles. -- III. Des fiancailles frauduleuses. -- IV. De la violation des fiancailles. -- V. Des causes legitimes d'annulation des fiancailles. -- VI. Du retard pour la celebration du mariage apres les fiancailles. -- VII. Du mariage entre personnes de meme nom patro-nymique. -- VIII. Du mariage avec une parente de la meme souche. -- IX. Du mariage avec une parente de parente externe. -- X. Du mariage avec la veuve d'un parent de la meme souche. -- XI. Mariage avec la veuve d'un proche de parente externe et avec une fille de la femme du premier mari. -- XII. Du mariage entre personnes unies par connexion civile. -- XIII. Du mariage entre personnes unies par connexion legale. -- XIV. Du mariage avec la fiancee d'un frere. -- XV. Du mariage avec une concubine d'un consanguin. -- XVI. De la celebration du mariage en temps de deuil des parents. -- XVII. D'un mariage celebre pendant que les parents sont dans les fers. -- XVIII. D'un gendre attache a la famille de son beau-pere. -- XIX. D'une fille enlevee par le pere a son gendre, et mariee a un autre. -- XX. De celui qui, ayant une epouse legitime, en prend une autre. -- XXI. Inversion de rang entre la femme legitime et la concubine. -- XXII. Du divorce par consentement mutuel et de la repudiation pour cause des sept defauts de la femme. -- XXIII. Du divorce pour cause de coups donnes par le mari ou par la femme. -- XXIV. Vente d'une epouse, d'une concubine, ou d'une bru. -- XXV. D'une femme, concubine ou fille donnee en anti-chrese ou a loyer. -- XXVI. De l'adultere et de la fornication. -- XXVII. D'une femme ou d'une</p>

concubine qui abandonne son mari, ou qui, abandonnee par lui, se remarie. -- XXVIII. D'une femme accusee de crime, qui prend la fuite et se remarie. -- XXIX. D'une femme egaree ou fugitive retenue en mariage. -- XXX. Du mariage d'une veuve. -- XXXI. D'une veuve forcee au mariage par les parents de sa famille paternelle ou de la famille de son mari. -- XXXII. D'une femme ravie et vendue de force par des parents cupides. -- XXXIII. D'une femme honnête enlevee avec violence et forcee au mariage. -- XXXIV. D'une femme honnête ravie en vue du mariage par plusieurs associes. -- XXXV. D'une femme impudique ravie en vue du mariage. -- XXXVI. Du rapt d'une femme venale. -- XXXVII. De l'enlevement d'une fiancee legitime ou pretendue. -- XXXVIII. D'une femme vendue ou repudiee, ramenee par ruse ou par force. -- XXXIX. De la seduction d'une femme. -- XL. Du mariage d'un mandarin avec une femme d'une famille soumise a sa juridiction. -- XLI. Du mariage d'un mandarin avec une prostituee de la categorie des musiciennes. -- XLII. Du mariage des esclaves. -- XLIII. Du mariage des bonzes et des taoistes. -- XLIV. Du mariage entre chinois et barbares, miao--jen. -- XLV. Du mariage entre chinois et des bannieres. -- XLVI. Du mariage entre chinois et europeens. -- XLVII. De la decoration imperiale pour la piete filiale et la chastete.
